



## Villa Masséna, Musée d'Art et d'Histoire

### ***Informations pratiques***

Villa Masséna  
65 rue de France  
06364 Nice Cedex 4  
04.93.911.910  
<http://www.massena-nice.org/>

#### Horaires :

Du 2 mai au 31 octobre : 10h-18h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril : 11h-18h

Sauf le mardi et le 1<sup>er</sup> janvier, le dimanche de Pâques, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre.

#### Médiatrice :

Marie-Laëtitia ANTONIO : 04.97.13.27.43

[marie-laetitia.antonio@ville-nice.fr](mailto:marie-laetitia.antonio@ville-nice.fr)

### **Pour qui ?**

#### Visites libres et commentées

#### Visite libre :

Pour tous, entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants sur présentation de la carte et les accompagnateurs.

Prévenir le médiateur de votre venue

#### Visite commentée gratuite :

Pour tous les enfants niçois de la maternelle à l'université par inscription sur le portail

Pour obtenir un transport gratuit au primaire en plus de la visite commentée, lire ci-dessous.

#### Visite commentée payante :

Pour les élèves et les groupes hors Métropole : 21€ par classe.

Prévenir le médiateur de votre venue.

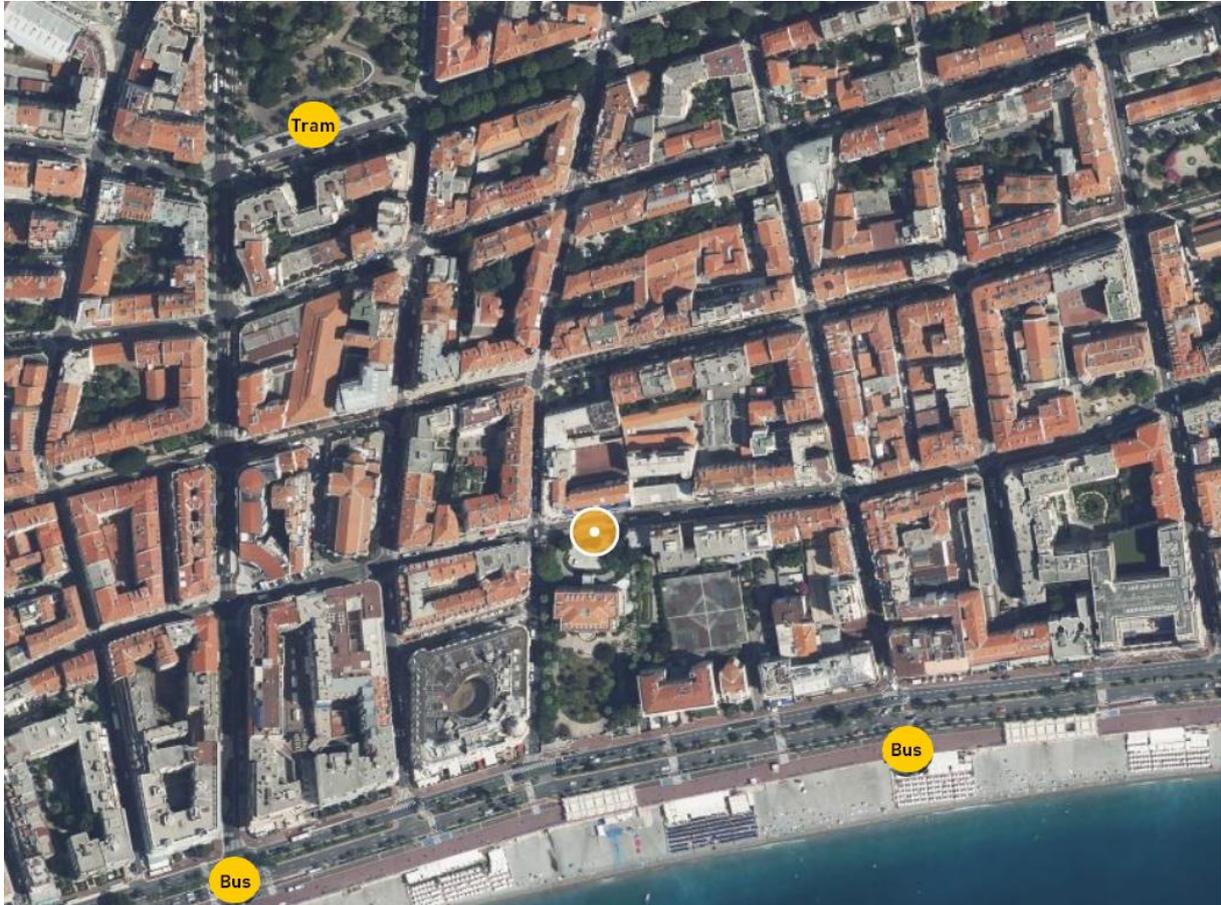
#### Quand et comment s'inscrire ?

L'inscription se déroule de septembre à fin octobre sur ce portail internet de la médiation.

Le médiateur vous tiendra ensuite informé de l'obtention ou non de cette gratuité ainsi que de la date à laquelle sera programmée votre venue.

## Comment venir ?

Tram ligne 2    arrêt Alsace-Lorraine  
Bus 8/12        arrêt Congrès-Promenade  
Bus 8/12        arrêt Gambetta-Promenade



## Sollicitation de bus gratuits :

### Sur quel principe ?

Il est donné à chaque enseignant du primaire à Nice, la possibilité de solliciter la Ville pour obtenir un transport par an, gratuitement, depuis l'école vers l'établissement culturel. La priorité pour l'obtention de ce transport est donnée aux écoles éloignées ainsi qu'aux publics en difficulté. L'obtention de ces transports gratuits se fait dans la limite des capacités d'accueil et du budget de l'établissement culturel municipal.

### Qui peut obtenir des transports gratuits ?

Ce dispositif concerne uniquement les classes du primaire à Nice.

### Si je n'obtiens pas de transport gratuit ?

Dans ce cas, il vous est donné la possibilité de solliciter la Direction Générale Adjointe de L'Education qui pourra vous proposer des titres de transport gratuits sur le réseau ligne d'Azur.

Pour cela, il vous faut remplir le document annexe

Nice, le

☎ 04.97.13.51.33  
☎ 04.97.13.29.09  
*Affaire suivie par Mmes FERNANDEZ et RUBECHI*

**DEMANDE DE TICKETS DE BUS OU TRAMWAY**

<b>ECOLE</b>	
<b>NOMBRE DE CLASSES</b>	
<b>NOMBRE D'ENFANTS/CLASSE</b>	..... ..... ..... .....
<b>ADULTES 2 PAR CLASSE</b>	
<b>SORTIE : - DATE</b>	
<b>- LIEU</b>	
<b>- OBJET</b>	

Nombre de carnets ou tickets : .....

Remis, le ..... à M. ou Mme .....

Signature et tampon de l'établissement :